



CREATEUR DE NOUVELLES MOBILITES

# TAXE D'APPRENTISSAGE 2022 SOUTENEZ LES TALENTS INNOVANTS DE DEMAIN



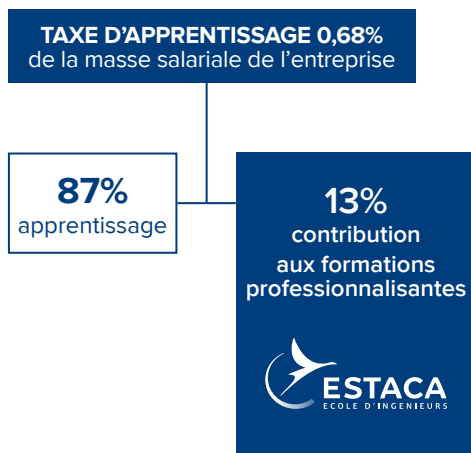
# ANTICIPEZ LES BESOINS DE COMPÉTENCES POUR DES TRANSPORTS DURABLES, PARTICIPEZ AU DÉVELOPPEMENT DE L'ESTACA

Les besoins de compétences pour accompagner la transition écologique et numérique de la filière transport sont importants pour demain. Les futurs ingénieurs ESTACA se trouvent au cœur de ces besoins émergents pour le développement de nouvelles technologies ou de nouveaux usages. Si vous souhaitez accompagner notre évolution et contribuer à la formation de vos futurs ingénieurs, verser votre taxe d'apprentissage à l'ESTACA est un investissement pour l'avenir.

## LA TAXE D'APPRENTISSAGE

La taxe d'apprentissage représente une ressource essentielle pour les investissements de l'Ecole et le développement de la formation de vos futurs collaborateurs.

Assise sur la masse salariale de votre entreprise, la taxe d'apprentissage est, depuis 2019, divisée en deux parts : une part est consacrée aux formations en apprentissage et la seconde réservée aux autres formations professionnalisantes.



*« La vraie générosité envers l'avenir consiste  
à tout donner au présent. »*

# POURQUOI VERSER VOTRE TAXE À L'ESTACA ?

En versant votre taxe à l'ESTACA, vous :

- **Participez au développement des projets stratégiques de l'Ecole** : ouverture d'un nouvel établissement à Bordeaux, lancement d'une nouvelle filière navale, évolution du programme de la filière spatiale, etc. ;
- **Contribuez à enrichir le cursus pédagogique** au travers de nouvelles pratiques et ressources pédagogiques grâce au Centre d'Innovation Pédagogique et d'Evaluation, de l'acquisition de nouveaux moyens pour le Fab'Lab ESTACA ;
- **Investissez dans des moyens expérimentaux** pour les travaux pratiques et les projets : réalité virtuelle, simulateur de vol, soufflerie... ;
- **Financez des bourses étudiantes pour développer la mixité sociale** ;
- **Soutenez notre engagement pour la diversité** : journée dédiée au handicap, sensibilisation des filles aux carrières d'ingénieurs, Cordées de la réussite... ;
- **Accompagnez le développement de nos locaux** avec l'extension du site de Laval et la création d'un campus à Bordeaux ainsi que la mise à disposition d'espaces dédiés pour les projets associatifs par exemple.

## À QUI ET QUAND VERSER ?

**Dorénavant, vous pouvez verser directement votre taxe d'apprentissage à l'ESTACA (sans passer par un organisme collecteur).**

Vous pouvez donc verser à l'ESTACA le solde des 13% par chèque à l'ordre de l'ESTACA, virement bancaire ou carte bancaire (pour bien identifier votre versement, merci de nous préciser « Taxe d'Apprentissage » en motif de paiement).

Cette année, vous devrez vous acquitter du règlement de la taxe d'apprentissage avant le 31 mai 2022.

Plus d'info sur [www.estaca.fr](http://www.estaca.fr)

**Verser en direct sur :**

<https://www.taxe-apprentissage.estaca.fr/>

**Code UAI de ESTACA : 0783664J**



# ESTACA EN BREF

Ecole d'ingénieurs post-bac, l'ESTACA est un acteur européen majeur dans le domaine des technologies innovantes et de leur mise en œuvre opérationnelle pour répondre aux défis des transports durables. Elle forme les ingénieurs experts des mobilités : respect de l'environnement, maîtrise de la consommation énergétique, sécurité et fiabilité des véhicules, véhicule autonome, mobilité connectée, etc.

A travers ses deux campus situés en Île-de-France sur le plateau de Saclay, en Mayenne et un troisième qui verra le jour en 2022 à Bordeaux, l'ESTACA appartient à un ensemble scientifique de rang mondial, composé d'écoles, d'universités, de laboratoires et d'entreprises industrielles à la pointe dans leur domaine.

**L'ESTACA est guidée par une stratégie de développement ambitieuse et réaliste tant sur le plan académique que sur le plan de sa recherche dont les moteurs sont l'innovation et l'ouverture à l'international.**

- **Deux diplômes ingénieur accrédités CTI** (Commission des Titres d'Ingénieur) : statut étudiant et statut apprenti ;
- **Un cursus classique en 5 ans** après le BAC et un cursus en apprentissage en 3 ans après un BAC+2 ;
- **2 160 étudiants** répartis sur ses 2 sites : Paris Saclay à Saint-Quentin-en-Yvelines et le Campus de Laval ;
- **Une pédagogie innovante** adaptée aux besoins du monde industriel ;
- **Des enseignants-chercheurs impliqués** dans la formation ;
- **Une expérience internationale obligatoire** ;
- **Deux Mastères spécialisés®**, label CGE (Conférence des Grandes Ecoles) : « Motorsport Engineering Performance » et « Air Operations & Maintenance » 100% en anglais (Diplôme niveau BAC+6) ;
- **61 Universités partenaires** à l'international ;
- Une association loi 1901, labellisée **EESPIG** (Etablissement d'Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt Général) par le Ministère.

**Code UAI de ESTACA :  
0783664J**



**ESTACA - Paris Saclay**  
12 avenue Paul Delouvrier - RD 10  
78180 Montigny-le-Bretonneux

**ESTACA - Laval**  
Parc Universitaire Laval-Changé  
Rue Georges Charpak – BP 76121  
53061 Laval Cedex 9

**ESTACA - Bordeaux**  
Esplanade des Arts et métiers  
33405 Talence

[www.estaca.fr](http://www.estaca.fr)

**CONTACT**  
Maimouna BAH  
+33 (0)1 76 52 11 95  
[taxe.apprentissage@estaca.fr](mailto:taxe.apprentissage@estaca.fr)

**Plus d'info sur**  
<https://taxe-apprentissage.estaca.fr/>